

Pré-inscriptions scolaires (maternelle ou nouvel arrivant)

5 janvier 2026

Jeunesse

Si votre enfant s’apprête à faire sa première rentrée scolaire en septembre 2026, il est indispensable de faire une pré-inscription auprès du GuichetUniK, **entre le 12 janvier et le 30 avril 2026, uniquement sur rendez-vous :**

- **02 40 80 85 00**
- **guichetunik@saintsebastien.fr**

Pièces justificatives

- Livret de famille
- Assurance scolaire et extra-scolaire avec le nom de l’enfant
- Carnet de santé de l’enfant – PAI en cas d’allergie, asthme ou autre
- Numéro allocataire CAF et attestation quotient familial ou avis d’imposition N-2
- En cas de séparation : extrait de jugement de garde des enfants ou attestation écrite

Nous vous invitons à transmettre ces documents par mail avant le rdv.

Si vous avez déjà fourni les pièces énumérées ci-dessus à un autre service municipal et si votre situation familiale n’a pas changé, vous pouvez procéder à l’inscription sans avoir besoin de transmettre à nouveau ces documents.

Restauration scolaire et périscolaire : votre enfant sera automatiquement inscrit. Vous n’avez pas besoin de faire de démarche supplémentaire.

